

COMMUNE DE SERGY
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
L'AIN

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre
Le Conseil Municipal de Sergy s'est réuni en session
ordinaire, Marie Annexe à 20 heures 30 minutes sous la
présidence de Mme Catherine MOINE, Maire.

Affichage de la convocation
12 septembre 2024

Nombre de conseillers présents et représentés : 14

Nombre de pouvoirs : 4

Présents : Mme Catherine MOINE, Mme Isabelle PICHARD, M. Philippe RICO, Mme Amélie MICHAUD, M. Mickaël SIMON, M. Jean-Claude CLEMENT, M. Fausto SCHIRRU, Mme Alexandra TECHER, Mme Jennifer BASILIO, Mme Régine CHEVALLET

Pouvoir : M. Sébastien YVES donne pouvoir à M. Mickaël SIMON, M. Paolo MARTINELLI donne pouvoir à M. Philippe RICO, Mme Tiphaine PROST donne pouvoir à Mme Amélie MICHAUD, M. Eric VEYRUNES donne pouvoir à M. Jean-Claude CLEMENT

Excusés : M. Denis LINGLIN, Mme Elise MOINE, M. Eric BORDIER

Secrétaire de séance : M. Philippe RICO

N°2024.052 Objet – Délibération portant sur la décision modificative budgétaire N°2

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité d'ajuster le budget d'investissement communal par une décision modificative.

En effet, il est nécessaire de transférer 50 000 € de crédits de l'opération N° 66 CENTRE SPORTIF vers l'opération N° 130 DALLE PADEL.

Dès lors, Madame le Maire propose aux membres du conseil de valider la décision modificative n°2 tel que suit :

Désignation	Budget avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	2 133 117.89 €	-50 000.00 €	50 000.00 €	2 133 117.89 €
21 Immobilisation corporelles	1 625 000.00 €	0.00 €	50 000.00 €	1 675 000.00 €
2138/21 130	50 000.00 €	0.00 €	50 000.00 €	100 000.00 €
23 Immobilisations en cours	508 117.89	- 50 000.00 €	0.00 €	458 117.89 €
231/66	220 000.00 €	- 50 000.00 €	0.00 €	170 000.00 €

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement	3 413 117.89 €	-50 000.00 €	50 000.00 €	3 413 117.89 €
Total général des recettes d'investissement	3 413 117.89 €	0.00 €	0.00 €	3 413 117.89 €
Total général des dépenses de fonctionnement	2 673 000.00 €	0.00 €	0.00 €	2 673 000.00 €
Total général des recettes de fonctionnement	2 673 000.00 €	0.00 €	0.00 €	2 673 000.00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **VALIDE** la décision modificative n°2 telle que présentée.

Ainsi délibéré, les jours et an que dessus,
 Pour extrait conforme et certification du caractère
 exécutoire de la présente délibération.
 A Sergy, le 17 septembre 2024

Le Maire, C. MOINE


